

OPTMQ - GRILLE TARIFAIRES

1^{er} avril 2026 au 31 mars 2027

FRAIS D'INSCRIPTION AU REGISTRE DES ÉTUDIANTS – 1^{ÈRE} ANNÉE

Frais d'inscription	Taxes	Total
48,33 \$	0 \$	48,33 \$

FRAIS D'INSCRIPTION AU REGISTRE DES ÉTUDIANTS – 2^E ANNÉE

Frais d'inscription	Taxes	Total
48,33 \$	0 \$	48,33 \$

FRAIS D'INSCRIPTION AU REGISTRE DES ÉTUDIANTS – 3^E ANNÉE

Frais d'inscription	Taxes	Total
48,34 \$	0 \$	48,34 \$

FRAIS D'INSCRIPTION AU REGISTRE DES ÉTUDIANTS – 4^E ANNÉE ET SUIVANTES, LE CAS ÉCHÉANT

Frais d'inscription	Taxes	Total
48,33 \$	0 \$	48,33 \$

COTISATION MEMBRE « ACTIF »

Cotisation professionnelle	TPS	TVQ	Contribution à l'Office des professions du Québec (non taxable)	Prime de l'assurance responsabilité professionnelle (non taxable)	Total
481,55 \$	24,08 \$	48,03 \$	37,60 \$	11,45 \$	602,71 \$

COTISATION MEMBRE « NOUVEAU DIPLÔMÉ ANNÉE 1 » - 65 % DE LA COTISATION DU MEMBRE ACTIF

Cotisation professionnelle	TPS	TVQ	Contribution à l'Office des professions du Québec (non taxable)	Prime de l'assurance responsabilité professionnelle (non taxable)	Total
313,01 \$	15,65 \$	31,22 \$	37,60 \$	11,45 \$	408,93 \$

OPTMQ - GRILLE TARIFAIRES

1^{er} avril 2026 au 31 mars 2027

COTISATION MEMBRE « NOUVEAU DIPLÔMÉ ANNÉE 2 » - 80 % DE LA COTISATION DU MEMBRE ACTIF

Cotisation professionnelle	TPS	TVQ	Contribution à l'Office des professions du Québec (non taxable)	Prime de l'assurance responsabilité professionnelle (non taxable)	Total
385,24 \$	19,26 \$	38,43 \$	37,60 \$	11,45 \$	491,98 \$

COTISATION MEMBRE « INACTIF » - 35 % DE LA COTISATION DU MEMBRE ACTIF

Cotisation professionnelle	TPS	TVQ	Contribution à l'Office des professions du Québec (non taxable)	Prime de l'assurance responsabilité professionnelle (non taxable)	Total
168,54 \$	8,43 \$	16,81 \$	37,60 \$	0 \$	231,38 \$

COTISATION MEMBRE « HORS QUÉBEC » - 35 % DE LA COTISATION DU MEMBRE ACTIF

Cotisation professionnelle	TPS	TVQ	Contribution à l'Office des professions du Québec (non taxable)	Prime de l'assurance responsabilité professionnelle (non taxable)	Total
168,54 \$	8,43 \$	16,81 \$	37,60 \$	0 \$	231,38 \$

COTISATION MEMBRE « RETRAITÉ » - 25 % DE LA COTISATION DU MEMBRE ACTIF

Cotisation professionnelle	TPS	TVQ	Contribution à l'Office des professions du Québec (non taxable)	Prime de l'assurance responsabilité professionnelle (non taxable)	Total
120,39 \$	6,02 \$	12,01 \$	37,60 \$	0 \$	176,02 \$

OPTMQ - GRILLE TARIFAIRES

1^{er} avril 2026 au 31 mars 2027

FRAIS ADMINISTRATIFS (SANS TAXES)

2026-2027	
Ouverture et étude de dossier* (Émission initiale du permis d'exercice) (Les frais d'inscription payés pour s'inscrire au Registre étudiants sont déductibles. Si le montant payé est supérieur aux frais d'ouverture et d'étude de dossier, il n'y a aucun remboursement de l'excédent)	145,00 \$
Détenteur de permis – Première inscription tardive au Tableau de l'Ordre (Le détenteur de permis qui ne s'inscrit pas au Tableau de l'Ordre dans l'année de l'émission du permis, mais qui en fait la demande avant l'expiration d'un délai de 5 ans de l'émission du permis, doit payer des frais pour la réouverture de son dossier.)	50,00 \$
Mobilité canadienne - Ouverture et étude de dossier* (Émission initiale du permis d'exercice)	145,00 \$
Diplôme obtenu hors Québec – Ouverture et étude de dossier* (S'adresse aux personnes non admissibles à la mobilité canadienne) (Demande d'équivalence de diplôme ou de la formation)	600,00 \$
Diplôme obtenu hors Canada – Ouverture et étude de dossier * (Demande d'équivalence de diplôme ou de la formation)	600,00 \$
Réinscription < 5 ans après une radiation administrative*	225,00 \$
Réinscription > 5 ans après une radiation administrative* (Réouverture et étude de dossier)	285,00 \$
Réinscription après une Démission* (Réouverture et étude de dossier)	285,00 \$
Émission d'une « Lettre de conduite professionnelle »	100,00 \$ (Membre) 150,00-\$ (Non-membre)
Paiement cotisation annuelle en 3 versements (Option disponible seulement pour le paiement du statut « Actif » lors du renouvellement)	25,00 \$
Chèque sans provision	35,00 \$
Reproduction (papier ou électronique) de documents au dossier.	25\$ + 1,00 \$/page

*Frais non remboursable et cotisation annuelle en sus.

OPTMQ - GRILLE TARIFAIRES

1^{er} avril 2026 au 31 mars 2027

Cotisation additionnelle pour changement de statut membre « Inactif » ou « Hors Québec » à membre « Actif » en fonction du mois.

Mois	Cotisation professionnelle	TPS	TVQ	Prime de l'assurance responsabilité professionnelle (non taxable)	Total
Avril	313,01 \$	15,65 \$	31,22 \$	11,45 \$	371,33 \$
Mai	313,01 \$	15,65 \$	31,22 \$	11,45 \$	371,33 \$
Juin	313,01 \$	15,65 \$	31,22 \$	11,45 \$	371,33 \$
JUILLET	313,01 \$	15,65 \$	31,22 \$	11,45 \$	371,33 \$
Août	313,01 \$	15,65 \$	31,22 \$	11,45 \$	371,33 \$
Septembre	280,90 \$	14,05 \$	28,02 \$	11,45 \$	334,41 \$
Octobre	240,78 \$	12,04 \$	24,02 \$	5,72 \$	282,56 \$
Novembre	200,65 \$	10,03 \$	20,01 \$	5,72 \$	236,42 \$
Décembre	160,52 \$	8,03 \$	16,01 \$	5,72 \$	190,28 \$
Janvier	120,39 \$	6,02 \$	12,01 \$	5,72 \$	144,14 \$
Février	80,26 \$	4,01 \$	8,01 \$	5,72 \$	98,00 \$
Mars	40,13 \$	2,01 \$	4,00 \$	0,00 \$	46,14 \$

OPTMQ - GRILLE TARIFAIRES

1^{er} avril 2026 au 31 mars 2027

**Cotisation additionnelle pour changement de statut membre « Retraité » à membre « Actif »
en fonction du mois.**

Mois	Cotisation professionnelle	TPS	TVQ	Prime de l'assurance responsabilité professionnelle (non taxable)	Total
Avril	361,16 \$	18,06 \$	36,03 \$	11,45 \$	426,69 \$
Mai	361,16 \$	18,06 \$	36,03 \$	11,45 \$	426,69 \$
Juin	361,16 \$	18,06 \$	36,03 \$	11,45 \$	426,69 \$
JUILLET	361,16 \$	18,06 \$	36,03 \$	11,45 \$	426,69 \$
Août	321,03 \$	16,05 \$	32,02 \$	11,45 \$	380,55 \$
Septembre	280,90 \$	14,05 \$	28,02 \$	11,45 \$	334,41 \$
Octobre	240,78 \$	12,04 \$	24,02 \$	5,72 \$	282,56 \$
Novembre	200,65 \$	10,03 \$	20,01 \$	5,72 \$	236,42 \$
Décembre	160,52 \$	8,03 \$	16,01 \$	5,72 \$	190,28 \$
Janvier	120,39 \$	6,02 \$	12,01 \$	5,72 \$	144,14 \$
Février	80,26 \$	4,01 \$	8,01 \$	5,72 \$	98,00 \$
Mars	40,13 \$	2,01 \$	4,00 \$	0,00 \$	46,14 \$